

Une autre idée de renseignement

Depuis avril 2010, le général Antoine Creux a la tâche de diriger un des six services de renseignement français, la DPSD (direction de la protection et de la sécurité de la Défense), qui agit en milieu militaire et civil.

Fort de Malakoff, en Île-de-France, le mardi 31 août 2010, 8h45. Devant les murs de pierre brune, les voitures se succèdent en continu. C'est l'embauche. Chaque conducteur « badge » avant de franchir la barrière sous les yeux vigilants d'un membre de la sécurité. L'entrée au fort n'est pas aisée et pour cause, elle est à l'image même de l'unité qui y siège : la direction de la protection et de la sécurité de la Défense (DPSD), unique service de renseignement, parmi les six existants*, qui dépende directement du ministre de la Défense (lire encadré). À sa tête, le général Antoine Creux, en poste depuis maintenant cinq mois. Un grand retour pour l'armée de l'air, la DPSD n'ayant en effet plus connu de dirigeant aviateur depuis 1965.

« Mon objectif majeur ? Adapter la DPSD aux enjeux de sécurité d'aujourd'hui. La DPSD est en mouvement, cette transformation doit lui permettre de s'adapter aux risques et menaces du XXI^e siècle », déclare-t-il. Pour y parvenir, le général s'appuie sur ses hommes. Sa culture « air » influence naturellement la façon qu'il a de gérer cette direction, cependant c'est surtout la richesse des cultures de la DPSD qui lui importe. « Je suis très

attaché à ce côté interarmées, confie-t-il. La DPSD compte 1 200 personnes, dont un millier de militaires parmi lesquels 250 aviateurs ». Un personnel civil et militaire, dont une centaine de gendarmes, de qui le général entend rester proche. Bien que son poste soit, à ses yeux, d'abord celui d'un manager dont le quotidien est constitué de réunions et d'analyses de dossiers, il tient à connaître ses subordonnés et leurs activités. Toutes les deux ou trois semaines, il part ainsi à leur rencontre au sein de la soixantaine d'entités dispersées en métropole, sur les implantations en outremer, ou déployées en opérations extérieures. « J'ai appris, au cours de ma carrière militaire, qu'il était impératif pour commander de bien connaître son personnel et de dialoguer avec lui, explique-t-il. Je n'envisage donc certainement pas de rester enfermé dans mon bureau. »

L'approche du général Creux, axée sur l'humain, va de pair avec sa vision sur l'ouverture vers l'extérieur. Ses fonctions au sein de la communauté du renseignement s'exercent dans un environnement complexe et évolutif : mondialisation, accélération de la circulation des biens et des individus, multiplication des réseaux, instabilité économique, financière, politique et sociale... La DPSD se doit d'être préparée, tout comme son chef. « Quel que soit le poste, il faut être capable de connaître l'environnement pour disposer d'une perspective, rester ouvert sur le monde en lisant, en rencontrant des personnes agissant dans son domaine et en dehors, souligne le général Creux. C'est essentiel pour agir avec discernement. » Ce point de vue, le général Creux l'a façonné au cours de sa carrière lors de ses deux postes précédents à la délégation aux affaires stratégiques du ministère de la Défense ou à l'état-major des armées. Après avoir régulièrement échangé avec des interlocuteurs de niveau international ou interministériel, il retrouve aujourd'hui cette multiplicité de contacts au sein de la communauté du renseignement qui, contrairement aux idées reçues, n'est pas si cloisonnée.

« Contrairement à l'image qu'elle véhicule, c'est-à-dire une impression de fermeture envers le monde extérieur, la DPSD est en fait très ouverte vers des interlocuteurs multiples », affirme le général. La direction est un service de renseignement et de sécurité spécialisé comme identifié dans le *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale*. Son créneau : la contre-ingérence. Son action s'inscrit dans le cadre de la prévention des risques. Sur les théâtres d'opérations, il s'agit de fournir du renseignement

Une menace diversifiée et insidieuse

La direction de la protection et de la sécurité de la Défense veille à la sécurité du personnel, des informations, des matériels et des installations sensibles. Elle protège également le patrimoine industriel des entreprises liées à la Défense nationale. La mission de contre-ingérence s'oppose à une menace qui revêt plusieurs aspects :

- Le terrorisme : le plus connu car destiné à frapper les esprits ;
- L'espionnage : pratiqué depuis la haute Antiquité, il consiste en la recherche d'informations par des moyens secrets ou illicites dans un but de renseignement (par exemple, l'espionnage industriel) ;
- Le sabotage : destruction, perturbation ou mise hors service intentionnelle d'un équipement ou d'une installation ;
- La subversion : action ayant pour objectif d'atteindre le moral des personnes, de compromettre leur loyauté en vue de porter atteinte à la sécurité de la Défense ;
- Le crime organisé : actions d'organisations criminelles structurées en réseaux pour recueillir illégalement des moyens et de l'argent afin d'acquiescer du pouvoir.

de sécurité au profit des forces qui opèrent dans un contexte ouvert avec la présence de forces locales, de sociétés militaires privées, d'ONG, d'employés locaux... Dans le cadre de la protection en milieu industriel, la DPSD travaille avec les entreprises ayant passé des marchés avec la Défense. Elle s'investit notamment dans la sécurité déployée à l'occasion de salons de l'armement comme Eurosatory, Euronaval ou le Bourget. Des dossiers sensibles nécessitent parfois l'intervention particulière du général. « Je sers de filtre pour valider les informations diffusées par la DPSD et transmises aux hautes autorités du ministère de la Défense, précise-t-il. Ce métier demande bon sens et recul. »

Son créneau : la contre-ingérence

Dans un monde en mutation perpétuelle, la clef de la réussite réside, entre autres, dans l'adaptation au changement, l'agilité face à l'imprévu ou encore, la réactivité des décideurs. Ces qualités, le général Creux les stimule par le biais du travail d'équipe. Ancien pilote de Mirage F1 et de Mirage 2000, il utilise l'expérience du pilote de chasse qui travaille en étroite coopération avec les officiers du renseignement, les mécaniciens et les contrôleurs aériens. « Mon tempérament est de travailler en équipe afin d'orienter mes hommes. Marqué par le tempo rapide de l'aviateur, j'ai sans doute dû donner, depuis mon arrivée à la tête de la DPSD, l'impression de vouloir aller vite avec une prise de décision dynamique et une exigence de résultats rapides. Finalement, c'est un tempo adapté au renseignement, car l'information se périmé... l'insufflé donc ce tempo rapide, nécessaire au cycle du renseignement. » ■

Biographie en 10 dates

- 1979 : entrée à l'École de l'air après deux années de prépa à l'école des pupilles de l'air de Grenoble ;
- 1983 : pilote de Mirage F1 à Cambrai ;
- 1987 : premier détachement opérationnel au Tchad (dispositif Epervier) ;
- 1992-1993 : commandant l'escadron de chasse 2/4 « Lafayette », à Luxeuil ;
- 1996-1998 : commandant de l'escadron de chasse 1/5 « Vendée », à Orange ;
- 2000-2003 : chef d'état-major du commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes, à Taverny ;
- 2003-2004 : auditeur de la 53^e session du centre des hautes études militaires et de la 56^e session nationale de l'institut des hautes études de défense nationale, à Paris ;
- 2004-2007 : sous-directeur « Europe-Alliance atlantique » de la délégation aux affaires stratégiques du ministère de la Défense, à Paris ;
- 2007-2010 : chef de la division « Organisations internationales » de l'état-major des armées, à Paris ;
- 2010 : directeur de la protection et de la sécurité de la Défense, à Paris.

* La DCRI (direction centrale du renseignement intérieur) ; la DGSE (direction générale de la sécurité extérieure) ; la DIRM (direction du renseignement militaire) ; la DPSD (direction de la protection et de la sécurité de la Défense) ; le TRAJIN (traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins) ; la DNRED (direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières).